

Rhône-Alpes : la droite vend (encore) son âme au diable

dimanche 24 novembre 2002

par Libération

DANS LA MEME RUBRIQUE :

[L'UMP est tentée de réformer tous les modes de scrutin afin de bannir les triangulaires](#)

[Non, un jeune sur quatre n'est pas au chômage](#)

[Pour réduire son inéligibilité, les juges de M.Juppé ont-ils violé la jurisprudence de la Cour de cassation ?](#)

[Pourquoi la directive Bolkestein ne sera pas modifiée](#)

[Non au financement des écoles privées par les communes !](#)

[Laurence Parisot et Bernadette Chirac tous voiles dehors pour complaire aux rois du pétrole](#)

[La Constitution Giscard ? Non merci](#)

[La CNIL s'apprêterait à parjurer sa mission en privatisant la police du Net](#)

[Avoir un emploi et dormir dans la rue](#)

[L'Europe intimidée](#)

THEMES ABORDES :

Extrême droite

[Les "néoconservateurs" américains se déchaînent contre Paris](#)

[Union brune à Paris](#)

[La justice redonne ses diplômes "inacceptables" au négationniste Plantin](#)

[De Hitler à Bush](#)

Les vieux démons sont de retour en Rhône-Alpes. Pour la première fois depuis le renversement de l'ex-président de la région, Charles Millon, en 1999, l'alliance droite-extrême droite s'est reconstituée le temps d'un vote au conseil régional. Et a fait capoter l'adoption d'un dossier culturel, terrain de prédilection sur lequel s'exerçait déjà l'influence de l'extrême droite à l'époque.

Jeudi soir, en ouverture d'une séance plénière de l'assemblée régionale, l'UMP (13 élus) et le groupe ORA (Oui à Rhône-Alpes, 26 membres) de Charles Millon ont voté main dans la main une question préalable présentée... par les huit élus mégrétistes du groupe MNR. Leur but commun : censurer l'affiche du festival Jazz à Vienne (Isère). Malgré l'opposition de l'UDF et de toute la gauche, l'extrême droite a eu gain de cause. Avec l'appui de la droite dite républicaine, elle a obtenu la suspension de la subvention (1) que la région accorde chaque année au festival.

Au fil du temps, Jazz à Vienne (lancé en 1981) s'est imposé comme l'un des plus importants festivals français de jazz. Le même artiste, Bruno Théry, créé ses affiches depuis 1988. Celle de 2003 (voir ci-contre) représente un petit diable, vu de profil, oreille et corne sur la tête. Il tète un sein généreux, que l'on devine noir, dépassant d'une étoffe. Une « vierge noire » a traduit le MNR. Pour l'un de ses conseillers régionaux, Henry Desprès, il s'agit d'une affiche « hideuse et diabolique », qui « dénature la maternité » et « porte atteinte aux convictions des chrétiens ». Jugeant l'oeuvre « blasphématoire », l'élue d'extrême droite a demandé jeudi à ses collègues de ne pas subventionner le festival en 2003, « si l'affiche n'est pas retirée ». Cette « question préalable » a été déposée au tout dernier moment, juste avant le début de la séance, histoire de prendre tout le monde de court. « Les réactions ont été improvisées, reconnaît Bernard Soulage, président du groupe socialiste, mais tous les

[Plantin, l'éditeur négationniste pourra-t-il, bientôt, enseigner l'histoire à Lyon ?](#)

[Première judiciaire : le négationniste Jean Plantin condamné à la prison ferme](#)

[Charles Millon nommé ambassadeur à la FAO : polémique](#)

[Ils ont osé le faire : manifester pour un nazi](#)

chefs de file des groupes étaient présents, tout le monde a eu le temps de saisir les enjeux de ce qui se passait. »

L'assemblée s'est lancée dans un long débat. L'extrême droite et la gauche sont longuement intervenues, l'UMP beaucoup moins. Un des élus de la nouvelle formation chiraquienne a bien regretté cette « tempête dans un verre d'eau ». Il a même ajouté qu'une des gargouilles de la cathédrale de Villefranche-sur-Saône, à quelques kilomètres de là, représente un diabolin occupé à sodomiser une nonne. Mais il a ensuite voté comme ses collègues UMP... Pour Emmanuel Hamelin, le président du groupe UMP gêné aux entournures par la suite des événements, « la présidente (Anne-Marie Comparini, UDF) n'aurait jamais dû accepter le vote public demandé par le MNR ». Hamelin est d'autant plus embarrassé que lors d'une séance précédente, il avait déjà dû suivre ses troupes qui s'étaient ralliées à une motion déposée par le Front national réclamant... la réouverture de la buvette durant les séances. Anne-Marie Comparini avait exigé sa fermeture après un chahut organisé par des élus d'extrême droite ivres.

Jeudi, pendant les débats, c'est Charles Millon qui a repris les choses en main. Sentant une faille parmi les résistances qu'il rencontre localement pour se faire admettre au sein de l'UMP, il s'y est engouffré. Après avoir laissé le président de son groupe ORA, Jean Merle, s'exprimer, l'ancien ministre de la Défense a pris la parole pour amender le texte déposé par le MNR. Charles Millon a suggéré de supprimer de la motion mégrétiste le terme de « blasphématoire », qu'il jugeait « excessif », et d'accorder une subvention au festival s'il acceptait de refaire son affiche. Le texte conservait en revanche ses références aux valeurs chrétiennes et à la maternité. « Certains dans le groupe ont été blessés dans leurs sentiments religieux », confesse Emmanuel Hamelin. L'ensemble de la gauche plurielle a voté contre. A droite, seuls les 16 élus du groupe UDF ont adopté la même attitude. « Une collectivité n'a pas à être censeur sous prétexte qu'elle est payeur », a estimé Fabienne Lévy, vice-présidente UDF chargée de la culture. Elle faisait partie en 1998 des trois seuls élus de droite opposés d'emblée à l'élection de Millon grâce au FN et a saisi le ministre de la Culture, pour lui demander d'assumer l'effort prévu par la région, si celle-ci persiste dans son refus. Vendredi soir, l'entourage de Jean-Jacques Aillagon regrettait qu'« une interprétation hâtive de cette

affiche puisse remettre en cause les dotations publiques attribuées à un festival unanimement reconnu ».

« Débilité rare ». Lors du débat au conseil régional, la quasi-totalité du groupe UMP s'était pourtant ralliée sans coup férir à la nouvelle mouture de la motion présentée par Charles Millon également soutenue par le MNR et le FN. La subvention a donc été retoquée par 78 voix contre 76 (et deux abstentions). Du coup, au sein de l'UMP, les partisans de la réintégration de l'ancien allié du FN se trouvent confortés. « Le problème majeur pour nous, c'est le positionnement de l'UMP, analyse le socialiste Bernard Soulage. Il va falloir que messieurs Aillagon et Chirac nous expliquent comment on peut tenir des discours républicains le 5 mai, puis laisser faire ça en Rhône-Alpes. » Les représentants locaux de l'UMP se justifient au nom de la « tolérance ». « La laïcité, c'est le respect de toutes les religions, précise Emmanuel Hamelin. Nous aurions réagi pareil s'il s'était agi de cornes sur une musulmane. »

L'auteur de l'affiche, Bruno Théry, trouve « ce procès d'intention d'une débilité rare ». L'artiste assume les interprétations, mais confie qu'il n'avait « même pas pensé » peindre une vierge. Il songeait plutôt à une « mère pacifique » nourrissant de jazz un petit blanc. Pour lui, ce vote « montre à quel point le retour de l'ordre moral dépasse l'extrême droite. La droite baigne dedans sans même s'en rendre compte. ».

Olivier BERTRAND

(1) Le montant pour 2003 devrait être voté en janvier. En 2002, la région avait versé 99 000 euros au festival de Jazz, dont le budget total s'élève à 2 286 millions d'euros, pour 130 concerts et 170 000 spectateurs cette année.

Article de liberation.fr

[Répondre à cet article \(forum modéré\)](#)
[Soutenir fairelejour.org / Adhérer à l'association](#)